



PÊCHE

# La carte de pêche en 2026

Les cartes de pêche sont délivrées par internet et peuvent être réimprimées gratuitement.



Produit	Information	Tarif
<b>CARTE INTERFEDERALE MAJEURE EHGO</b> TARIF UNIQUE	Carte annuelle. 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> catégorie – Tous modes de pêche. Permet de pêcher sur tous les parcours des APPMA réciprocitaires des 91 départements adhérents à l'EHGO, au CHI et à l'URNE.	CPMA 41.80 € EHGO 27.00 € FDAAPPMA 34.30 € AAPPMA 10.90 € <b>TOTAL 114 €</b>
<b>CARTE PERSONNE MAJEURE</b>	Carte annuelle départementale de la Mayenne. 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> catégorie – Tous modes de pêche. <i>Permet également de pêcher à 1 seule ligne sur l'ensemble du domaine public fluvial français.</i>	CPMA 41.80 € FDAAPPMA 34.30 € AAPPMA 10.90 € <b>TOTAL 87 €</b>
<b>CARTE PROMOTIONNELLE « DECOUVERTE FEMME »</b> TARIF UNIQUE	Carte annuelle. <b>Pêche à 1 ligne.</b> 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> catégorie – Tous modes de pêche. Permet de pêcher sur tous les parcours des APPMA réciprocitaires des 91 départements adhérents à l'EHGO, au CHI et à l'URNE.	CPMA 19.60 € FDAAPPMA 14.45 € AAPPMA 7.95 € <b>TOTAL 42 €</b>
<b>CARTE PERSONNE MINEURE</b>	Carte annuelle. Jeune de 12 ans à moins de 18 ans au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année. 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> catégorie – Tous modes de pêche. Permet de pêcher sur tous les parcours des APPMA réciprocitaires des 91 départements adhérents à l'EHGO, au CHI et à l'URNE.	CPMA 6.40 € FDAAPPMA 13.10 € AAPPMA 7.50 € <b>TOTAL 27 €</b>
<b>CARTE DECOUVERTE -12 ANS</b> TARIF UNIQUE	Carte annuelle. Jeune de moins de 12 ans au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année. <b>Pêche à 1 ligne.</b> 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> catégorie – Tous modes de pêche. Permet de pêcher sur tous les parcours des APPMA réciprocitaires des 91 départements adhérents à l'EHGO, au CHI et à l'URNE.	CPMA 1.00 € FDAAPPMA 3.60 € AAPPMA 3.00 € <b>TOTAL 8 €</b>
<b>CARTE JOURNALIERE</b>	1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> catégorie – Tous modes de pêche. Disponible du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre. Reçoit la CPMA « journalière » sauf si le pêcheur a déjà acquitté une CPMA annuelle sur une carte de membre de l'année en cours. <b>Doit y figurer expressément le jour de validité. VALABLE UNIQUEMENT EN MAYENNE</b>	CPMA 5.20 € FDAAPPMA 4.80 € AAPPMA 3.50 € <b>TOTAL 13.50 €</b>
<b>CARTE HEBDOMADAIRE</b> TARIF UNIQUE	Carte valable 7 jours consécutifs (jours indiqués sur la carte de pêche obligatoirement avant achat) Disponible du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre. 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> catégorie – Tous modes de pêche. Permet de pêcher sur tous les parcours des APPMA réciprocitaires des 91 départements adhérents à l'EHGO, au CHI et à l'URNE.	CPMA 14.40 € FDAAPPMA 15.25 € AAPPMA 6.85 € <b>TOTAL 36.50 €</b>

L'ACHAT DE LA VIGNETTE EHGO EST TOUJOURS POSSIBLE AU PRIX DE 40 € POUR LES PECHEURS AYANT ACQUIS INITIALEMENT LA SEULE CARTE MAJEURE ET SOUHAITANT, PAR LA SUITE PECHER DANS LES DEPARTEMENTS RECIPROCITAIRES EHGO, CHI ET URNE.